



“

Il n'y a pas une seule manière d'entreprendre. Chacun est unique et doit se sentir prêt à se lancer dans des conditions qui lui sont acceptables

”

GUYLAINE BOUQUET-HANUS

PAS À PAS VERS L'ENTREPRENEURIAT

Vous aimeriez créer votre entreprise au Luxembourg ? Guylaine Bouquet-Hanus, Business Manager Entrepreneurship de la House of Entrepreneurship, nous explique les grandes lignes à suivre pour mener à bien votre idée et l'accompagnement dont vous pouvez bénéficier tout au long de votre projet.

TEXTE : JEANNE RENAULD

Quelles sont les principales étapes à considérer pour créer son entreprise ?

La première étape consiste à évaluer son idée d'entreprise. L'objectif est de valider que le projet de création d'entreprise est en adéquation avec ses valeurs, ses projets de vie et ses ressources. Il est également important de sélectionner une seule idée pour veiller à ne pas se disperser.

Vient ensuite l'étude de terrain et de marché. Cette étape vise à vérifier qu'il existe bien des clients prêts à payer pour un produit ou un service. C'est en effet une question essentielle, qui va déterminer la viabilité du projet. Une étude de marché se fait en allant directement à la rencontre des clients. Dans un premier temps, il faut partir à la découverte de ses clients et identifier leurs besoins. Dans un deuxième temps, il convient de valider que l'offre va dans la bonne direction (prix, fonctionnalités, services, etc.), l'objectif étant d'obtenir un vrai engagement de la part de ses futurs clients.

À ce stade, il est temps de réaliser une modélisation financière : on parle ici d'estimations réalistes plus que d'un plan financier détaillé, basé sur le décompte des revenus et des charges. Enfin, la dernière étape consiste à

concrétiser et mettre en œuvre sa création d'entreprise en étudiant trois grands axes : juridique, administratif et logistique. Cette étape de pré-lancement recouvre l'analyse des aspects légaux liés à l'activité, la recherche d'un local ou encore de financements. Pour terminer, une fois le projet devenu concret, il reste déterminant de se projeter dans le temps et de développer une vision stratégique à court, moyen et long terme : stratégie commerciale, de communication, de marketing, de croissance, partenariats clés, etc.

Quelles sont les démarches administratives à effectuer lorsque l'on souhaite lancer son entreprise ?

Une fois le type de société choisi – SA, SARL ou SARL-S, la plupart du temps –, les étapes clés à réaliser pour concrétiser son projet sont généralement les suivantes : demande d'une autorisation d'établissement, vérification de la disponibilité de la dénomination auprès du Luxembourg Business Registers (LBR), rédaction des statuts de l'entreprise, blocage du capital social sur un compte bancaire luxembourgeois, passage devant le notaire, immatriculation et enregistrement des bénéficiaires effectifs au LBR, affiliation au Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS)

et inscription à la TVA auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED). Avant de pouvoir facturer à tout client, il est en effet nécessaire de bénéficier d'une couverture sociale et de s'être déclaré auprès de la TVA. Très souvent, les entrepreneurs novices pensent que ces démarches sont optionnelles ou automatisées, mais ce n'est pas du tout le cas.

Quels sont les outils mis à disposition des porteurs de projets pour les accompagner dans le lancement de leur entreprise au Luxembourg ?

La House of Entrepreneurship – projet porté par la direction Entrepreneuriat de la Chambre de commerce depuis octobre 2016 et mis en œuvre en collaboration avec le ministère de l'Économie et la Chambre des métiers – propose une offre de services consolidés, personnalisés et gratuits aux entrepreneurs qui lancent une nouvelle activité au Luxembourg, qui reprennent ou transmettent une entreprise, mais aussi aux PME qui souhaitent développer, moderniser, redresser ou cesser un business existant. Cette démarche prend forme à travers des actions d'information, de sensibilisation ou des conseils pratiques, dispensés individuellement ou en groupe.

Plus particulièrement, notre division « info point & community » a pour mission d'être le point de contact unique dédié aux futurs entrepreneurs et aux dirigeants établis. Les (futurs) entrepreneurs peuvent donc contacter la House of Entrepreneurship dans l'optique de concrétiser leur projet de création ou de reprise d'entreprise ou encore d'être mis en contact avec les structures pertinentes qui pourront les soutenir. Il existe en effet au Luxembourg de nombreux acteurs, privés ou publics, qui peuvent accompagner les candidats entrepreneurs selon leurs besoins et l'étape de leur projet.

En quoi consiste le soutien proposé par la House of Entrepreneurship aux porteurs de projets ?

Nos conseillers en création et gestion d'entreprises orientent les porteurs de projet dans leurs démarches avant le lancement de leur activité, mais aussi après, sur tout sujet lié à la gestion quotidienne de l'entreprise. Les conseillers agissent chaque jour aux côtés des entrepreneurs, via un premier conseil téléphonique ou par e-mail, via du conseil thématique en groupe lors de webinars ou d'ateliers, via des entretiens personnalisés à la demande ou encore via une permanence matinale à notre desk d'information situé au Kirchberg (prochainement aussi disponible en région).

Un peu plus en amont, notre division agit aussi comme facilitatrice, en aidant les porteurs de projet au stade du concept à faire le tri dans leurs idées et à établir un plan d'actions personnalisé, s'ils en sont demandeurs. Nous les connectons à un réseau local composé d'une vingtaine d'institutions et d'acteurs de l'entrepreneuriat qui font partie de notre communauté et qui, eux aussi, apportent un premier conseil en matière, par exemple, d'immigration, de recrutement, d'accès à l'artisanat,

d'idéation, de propriété intellectuelle, d'urbanisme, de commodo-incommodo, d'accès au financement bancaire, à un prêt de création, à des aides à l'innovation ou à la digitalisation, etc.

Chaque situation étant unique, nous recommandons à l'entrepreneur de commencer par nous contacter avec un descriptif de son projet, afin qu'ensemble, nous délimitons ses besoins et les services qui peuvent y répondre.

Quels sont les avantages de créer son entreprise au Luxembourg ?

Les avantages évidents du Luxembourg sont sa stabilité économique, la proximité que l'on peut avoir en tant qu'entrepreneur avec les administrations et les organismes publics, les possibilités de soutien nombreuses sur un territoire certes petit, mais riche en compétences. En plus d'être une porte d'entrée vers le marché européen, le Grand-Duché donne un accès à des profils hautement qualifiés et multilingues et offre la possibilité de gérer toutes ses relations contractuelles en anglais, ce qui est très intéressant dans une perspective internationale.

Quel conseil donneriez-vous à toute personne qui désire se lancer dans l'entrepreneuriat ?

Je n'ai pas vraiment de conseil à donner, mais plutôt une réflexion à partager : je ne pense pas qu'il y ait une seule manière d'entreprendre. Chacun est unique et doit se sentir prêt à se lancer dans des conditions qui lui sont acceptables. Je pense qu'il reste important de faire le bon choix pour soi-même, et ici tout va dépendre des objectifs, de la personnalité, mais aussi des capacités et ressources (financières, familiales, matérielles, etc.) du porteur de projet.

Certains choisiront d'entreprendre à temps plein dès le début, d'autres testeront une idée en marge d'un emploi.

C'est un peu comme lorsque l'on pense à plonger dans une piscine. Il y a ceux qui plongent directement dedans. Et ceux qui prennent le temps de se mouiller petit à petit, avant de se lancer. Mais dans tous les cas, un minimum de préparation s'impose, afin de ne pas plonger dans l'inconnu.

“

La division 'info point & community' de la House of Entrepreneurship a pour mission d'être le point de contact unique dédié aux futurs entrepreneurs et aux dirigeants établis

”

Pour cette raison, il est toujours bon de recueillir le feedback d'acteurs de soutien tels que la House of Entrepreneurship, de futurs clients ou d'autres entrepreneurs.

Et ce, même s'il s'agit d'une prise d'informations rapide ou d'échanges ponctuels. Dans ce cas aussi, le besoin en accompagnement n'est pas le même pour tous. Il n'empêche que la perspective ou le regard des autres sur un projet entrepreneurial ou une situation managériale apporte toujours des questionnements et une prise de recul que personne ne peut avoir seul. Les autres, à commencer par les futurs clients, sont des révélateurs de ce qui va fonctionner ou non dans un business model. Alors, partagez vos idées, testez et échangez, même à très petite échelle, pour commencer. ●